

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

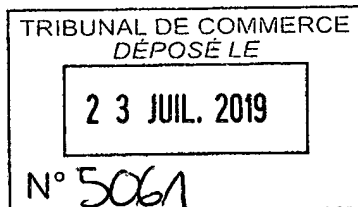
Numéro de gestion : 1990 B 00018 Numéro SIREN : 352 875 983 Nom ou dénomination : A. DEMILLY
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 5061

Reçu le

22 JUL. 2019

TRIBUNAL DE COMMERCE
REIMS



Comptes annuels

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Pour copie certifiée conforme

SAS A.DEMILLY

La Maladrie
51150 BISSEUIL
Tél. 03 26 52 33 44
Fax. 03 26 58 94 00
APE : 1102B -
Siret : 35287598300020

 MAZARS

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

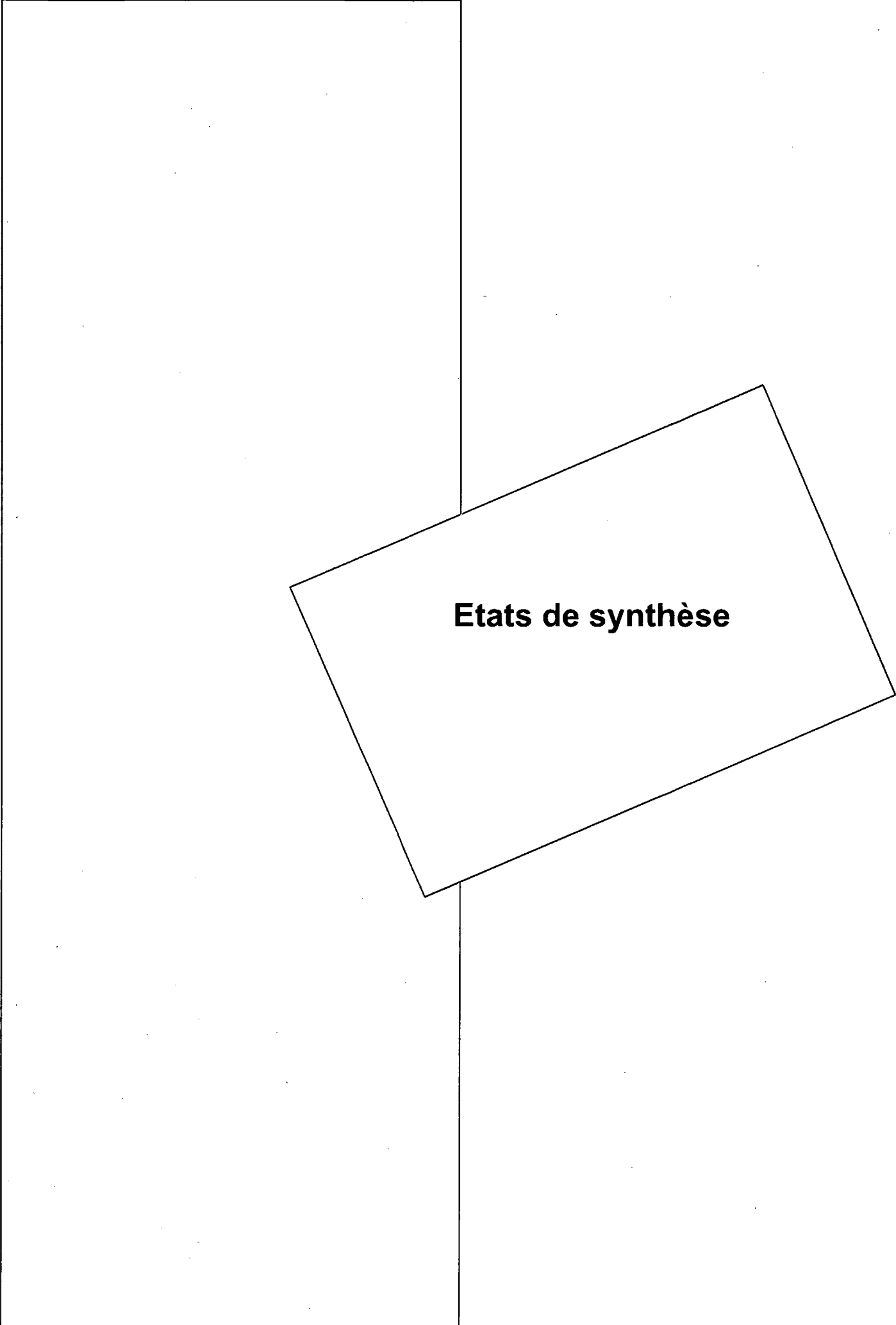
Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	20
Autres informations	21



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	12 177	12 177		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	223 350	207 940	15 410	18 997
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 176 630	1 171 440	5 190	7 246
Autres immobilisations corporelles	30 119	28 185	1 933	2 862
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				424
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 442 276	1 419 742	22 533	29 530
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	772 051		772 051	598 734
Produits intermédiaires et finis	3 983 683		3 983 683	3 970 221
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 025 250	3 260	1 021 990	488 271
Autres créances	64 375		64 375	113 852
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	20 003		20 003	20 003
Disponibilités	574 336		574 336	719 015
Charges constatées d'avance (3)	3 076		3 076	2 478
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 442 773	3 260	6 439 513	5 912 573
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 885 048	1 423 002	6 462 046	5 942 103
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

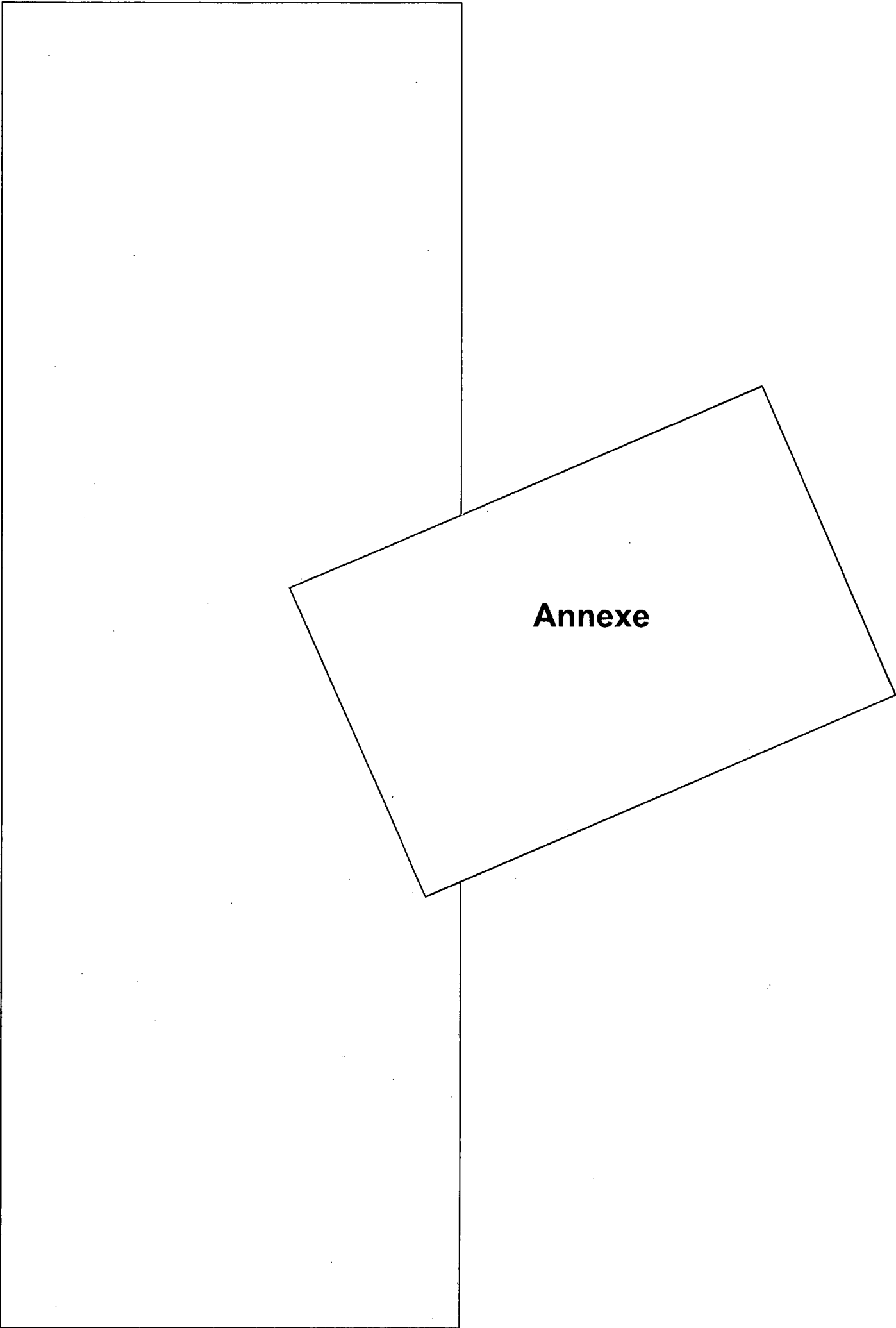
	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 292	193 292
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	45 708	45 708
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 329	19 329
Réserves statutaires ou contractuelles	4 870 081	5 127 291
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	156 313	52 968
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 284 723	5 438 588
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	483	338
Emprunts et dettes financières diverses (3)	306 500	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690 987	468 713
Dettes fiscales et sociales	152 671	11 728
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 682	22 737
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 177 323	503 515
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 462 046	5 942 103
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 177 323	503 515
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	483	338
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 059 632	686 882
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	196 001	164 703
Chiffre d'affaires net	1 255 633	851 585
Dont à l'exportation	136 649	119 345
Production stockée	186 779	240 304
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 200	1 200
Autres produits	4	8
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 443 616	1 093 097
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	10 771	13 259
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	967 903	735 257
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	243 507	247 403
Impôts, taxes et versements assimilés	4 942	4 997
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 367	34 747
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1 171
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 000	3 000
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 240 490	1 039 835
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	203 126	53 262
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 716	10 571
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	8 716	10 571
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 579	1 050
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 579	1 050
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	7 137	9 521
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	210 262	62 784

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	300	3 900
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	300	3 900
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	424	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	424	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-124	3 900
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	53 825	13 716
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 452 631	1 107 568
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 296 318	1 054 601
BENEFICE OU PERTE	156 313	52 968
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.DEMILLY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 6 462 046 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 156 313 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

* Agencements des constructions : 5 à 10 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 177			12 177
Immobilisations incorporelles	12 177			12 177
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	223 350			223 350
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 233 130	3 794	60 294	1 176 630
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 195			8 195
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 491		568	21 924
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 487 166	3 794	60 861	1 430 099
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	424		424	
Immobilisations financières	424		424	
ACTIF IMMOBILISE	1 499 767	3 794	61 285	1 442 276

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 794		3 794
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 794		3 794
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		60 861	424	61 285
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		60 861	424	61 285

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 177			12 177
Immobilisations incorporelles	12 177			12 177
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	204 352	3 587		207 940
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 225 884	5 850	60 294	1 171 440
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 333	929		6 262
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 491		568	21 924
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 458 060	10 367	60 861	1 407 565
ACTIF IMMOBILISE	1 470 237	10 367	60 861	1 419 742

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 092 701 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 025 250	1 025 250	
Autres	64 375	64 375	
Charges constatées d'avance	3 076	3 076	
Total	1 092 701	1 092 701	

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	10 080
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	5 537
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	6 938
Total	22 554

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 292,00 Euro décomposé en 506 titres d'une valeur nominale de 382,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	506	382,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	506	382,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	52 968
Prélèvements sur les réserves	257 210
Total des origines	310 178
Affectations aux réserves	
Distributions	310 178
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	310 178

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	193 292				193 292
Primes d'émission Ecart de réévaluation	45 708				45 708
Réserve légale	19 329				19 329
Réserves générales Réserves réglementées	5 127 291	-257 210			4 870 081
Report à Nouveau Résultat de l'exercice	52 968	-52 968	156 313		156 313
Dividendes		310 178			
Subvention d'investissement Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	5 438 588		156 313		5 284 723

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 177 323 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	483	483		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	306 500	306 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690 987	690 987		
Dettes fiscales et sociales	152 671	152 671		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	26 682	26 682		
Produits constatés d'avance				
Total	1 177 323	1 177 323		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	306 500			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 339
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	483
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	257
DIVERS - CHARGES A PAYER	14 658
Total	20 737

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 076		
Total	3 076		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 450 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A.DEMILLY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 193.292 euros

La Maladrie
51150 BISSEUIL

RCS REIMS 352 875 983

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

FCN

Société Anonyme au capital de 10.758.176 €
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Reims
Siège social : 45, rue des Moissons 51100 Reims
RCS Reims 337 080 089

FCN Epernay – 2, rue Léger Bertin 51200 EPERNAY - 03.26.54.14.44

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

A.DEMILLY
La Maladrie
51150 BISSEUIL
RCS REIMS 352 875 983

Aux Associés,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans

les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-1 du code de commerce.

V. INFORMATION RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

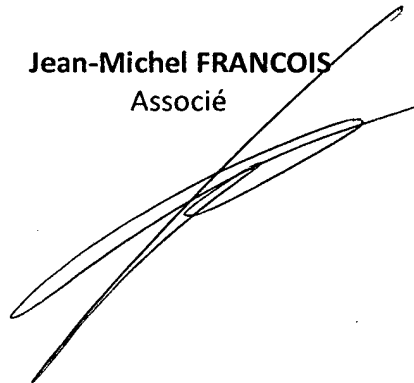
d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Epernay, le 12 juin 2019

FCN,

Jean-Michel FRANCOIS
Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the printed name and title.

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✕ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✕ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✕ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✕ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de

son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✕ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

**A.DEMILLY
La Maladrie
51150 BISSEUIL
RCS REIMS 352 875 983**

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	12 177	12 177		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	223 350	207 940	15 410	18 997
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 176 630	1 171 440	5 190	7 246
Autres immobilisations corporelles	30 119	28 185	1 933	2 862
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				424
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 442 276	1 419 742	22 533	29 530
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	772 051		772 051	598 734
Produits intermédiaires et finis	3 983 683		3 983 683	3 970 221
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 025 250	3 260	1 021 990	488 271
Autres créances	64 375		64 375	113 852
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	20 003		20 003	20 003
Disponibilités	574 336		574 336	719 015
Charges constatées d'avance (3)	3 076		3 076	2 478
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 442 773	3 260	6 439 513	5 912 573
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 885 048	1 423 002	6 462 046	5 942 103
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



 Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 292	193 292
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	45 708	45 708
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 329	19 329
Réserves statutaires ou contractuelles	4 870 081	5 127 291
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	156 313	52 968
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 284 723	5 438 588
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	483	338
Emprunts et dettes financières diverses (3)	306 500	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690 987	468 713
Dettes fiscales et sociales	152 671	11 728
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 682	22 737
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 177 323	503 515
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 462 046	5 942 103
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 177 323	503 515
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	483	338
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 059 632	686 882
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	196 001	164 703
Chiffre d'affaires net	1 255 633	851 585
Dont à l'exportation	136 649	119 345
Production stockée	186 779	240 304
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 200	1 200
Autres produits	4	8
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 443 616	1 093 097
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	10 771	13 259
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	967 903	735 257
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	243 507	247 403
Impôts, taxes et versements assimilés	4 942	4 997
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 367	34 747
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1 171
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 000	3 000
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 240 490	1 039 835
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	203 126	53 262
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 716	10 571
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	8 716	10 571
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 579	1 050
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 579	1 050
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	7 137	9 521
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	210 262	62 784

 Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	300	3 900
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	300	3 900
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	424	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	424	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-124	3 900
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	53 825	13 716
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 452 631	1 107 568
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 296 318	1 054 601
BENEFICE OU PERTE	156 313	52 968
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.DEMILLY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 6 462 046 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 156 313 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

* Agencements des constructions : 5 à 10 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

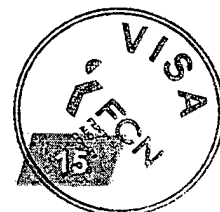
	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 177			12 177
Immobilisations incorporelles	12 177			12 177
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	223 350			223 350
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 233 130	3 794	60 294	1 176 630
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 195			8 195
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 491		568	21 924
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 487 166	3 794	60 861	1 430 099
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	424		424	
Immobilisations financières	424		424	
ACTIF IMMOBILISE	1 499 767	3 794	61 285	1 442 276



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

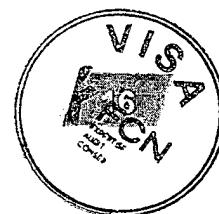
	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 794		3 794
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 794		3 794
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		60 861	424	61 285
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		60 861	424	61 285



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 177			12 177
Immobilisations incorporelles	12 177			12 177
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	204 352	3 587		207 940
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 225 884	5 850	60 294	1 171 440
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 333	929		6 262
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 491		568	21 924
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 458 060	10 367	60 861	1 407 565
ACTIF IMMOBILISE	1 470 237	10 367	60 861	1 419 742



Notes sur le bilan

Actif circulant

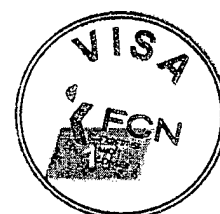
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 092 701 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 025 250	1 025 250	
Autres	64 375	64 375	
Charges constatées d'avance	3 076	3 076	
Total	1 092 701	1 092 701	

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	10 080
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	5 537
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	6 938
Total	22 554



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 292,00 Euro décomposé en 506 titres d'une valeur nominale de 382,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	506	382,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	506	382,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	52 968
Prélèvements sur les réserves	257 210
Total des origines	310 178
Affectations aux réserves	
Distributions	310 178
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	310 178

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	193 292				193 292
Primes d'émission	45 708				45 708
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	19 329				19 329
Réserves générales	5 127 291	-257 210			4 870 081
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	52 968	-52 968	156 313		156 313
Dividendes		310 178			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	5 438 588		156 313		5 284 723



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 177 323 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	483	483		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	306 500	306 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690 987	690 987		
Dettes fiscales et sociales	152 671	152 671		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	26 682	26 682		
Produits constatés d'avance				
Total	1 177 323	1 177 323		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	306 500			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 339
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	483
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	257
DIVERS - CHARGES A PAYER	14 658
Total	20 737

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 076		
Total	3 076		

 Notes sur le compte de résultatCharges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 450 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro



 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A.DEMILLY
Société par actions simplifiée au capital de 193 292 euros
Siège social : La Maladrie, 51150 BISSEUIL
352 875 983 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 156 313,20 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	156 313,20 euros
A titre de dividendes	100 188,00 euros
Soit 198,00 euros par action	

Le solde	56 125,20 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 4 926 205,76 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 188,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 99 000,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

10 120,00 euros, soit 20,00 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

10 120,00 euros, soit 20,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

310 178,00 euros, soit 613,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3 678,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 306 500,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

La Société LE CHENE

